



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 8 avril 2008

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h30.

Absent excusé : Damien Regazzoni qui donne procuration à Jérôme Devaux.

Monsieur le maire ajoute le vote du budget espaces verts à l'ordre du jour pré-établi.

Madame Karine Kisrani est élue secrétaire de séance et accepte le charge.

1/ Détermination et ouverture des premières commissions de travail.

➤ **Commission bois** : cette commission s'ouvrira sous forme de comité consultatif.

Inscrits : P. Guglielmetti- D. Laithier- K. Kisrani- G. Moris

Les premiers travaux de cette commission seront de :

- Estimer la cubature.
- Déterminer le prix du stère pour l'année 2008.
- Déterminer si les coupes se feront sur pied ou en bord de route.

➤ **Commission communication** : Egalement sous la forme de comité consultatif.

Inscrits : C. Coulet- D. Laithier- J. Devaux- T. Invernici

➤ **Commission bâtiments.**

Inscrits : D. Laithier- S. Burdin- G. Moris- C. Coulet

Cette commission sera chargée d'effectuer l'état des lieux de l'appartement communal actuellement occupé par Mme et Mer Bugnet Pierre.

Une réflexion sera menée sur les portes et les serrures de la mairie et de la salle communale.

Travail de réflexion sur l'aménagement du parking de la mairie.

➤ **Commission impôts.**

24 personnes ont été pressenties pour participer à cette commission et seront prochainement désignées par la préfecture.

Mesdames : Vergey Madeleine- Contet Christelle- Burdin Sandra

Messieurs : Faivre-Rampant Daniel- Schneiter Nicolas- Minet Philippe- Manin Xavier- Laithier Paul- Laut Guy- Personeni Mario- Laithier Noël- Cart Hervé- Laithier Daniel- Vieille Bernard- Tournoux Serge- Coulet Claude- Moris Guy- Billotet Jérôme- Loizon Sylvain- Ledentu Bernard- Invernici Thierry- Laithier Bernard- Cote Denis- Laithier Guy

➤ **Commission d'appels d'offres.**

Désignation de 3 titulaires et de 3 suppléants, le maire étant membre obligé de cette commission.

Titulaires : P. Guglielmetti- X. Manin- N. Laithier- G. Moris

Suppléants : C. Coulet- D. Laithier- J. Devaux S. Burdin

Les titulaires et leurs suppléants fonctionnent en binômes fixes.

2/ Mise en place des délégations et élections des conseillers délégués.

A/ Mise en place d'un groupe de travail constitué de G. Moris- X. Manin- P. Guglielmetti- D. Laithier

Ce groupe de travail est en charge d'examiner selon quelles modalités le remplacement de Madame Doney (employée communale faisant valoir ses droits de départ à la retraite) pourra se faire.

En premier lieu un inventaire du travail à faire sera établi.

Suite à cela une demande de devis comparatifs sera faite concernant soit l'ouverture d'un poste d'employé municipal, soit l'établissement d'un contrat d'entretien avec une entreprise privée ou une entreprise associative type Intermed.

Une prise de décision définitive est à prévoir pour fin juin 2008.

Madame Doney sera en poste jusqu'à fin mai 2008 mais en congés dès fin avril.

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de demander une mise à disposition d'une personne par le centre de gestion pour assurer le remplacement provisoire jusqu'à fin juin : vote POUR à l'unanimité.

B/ Délégation 1 : Fêtes et cérémonies. Sentier karstique. Embellissement du village.

S. Burdin demande et obtient la charge de cette délégation. Elle sera secondée dans ce travail par : D. Laithier- P. Guglielmetti- K. Kisrani

Délégation 2 : Responsable salle des fêtes et salle des associations.

Aucun conseiller ne s'étant porté volontaire pour assumer la responsabilité de cette délégation, elle sera répartie entre le maire et les adjoints.

Délégation 3 : Relations avec les associations. Sport et culture.

Cette délégation sera associée à la création d'un comité consultatif.

G. Moris demande et obtient la charge de cette délégation. Il sera secondé dans ce travail par T. Invernici- J. Devaux et P. Guglielmetti.

C/ Vote du conseil concernant les indemnités attribuées aux élus.

Monsieur le maire : 16% de l'indice 1015 de la fonction publique.

Messieurs les adjoints : 5.5% de l'indice 1015 de la fonction publique.

Monsieur et Madame les conseillers délégués : 4% de l'indice 1015 de la fonction publique.

Vote POUR à l'unanimité.

3/ Approbation de la facture Vilain en paiement des travaux d'urgence faits à la boulangerie : 3517.08 € HT.

Vote POUR à l'unanimité

4/ Approbation de la facture Coquard pour la cubature de la carrière année 2007.

3300 € HT répartis de la manière suivante : 78% Merey sous Montrond

22% Villers sous Montrond

Vote POUR à l'unanimité

5/ Validation du devis Coquard pour la cubature 2008 de la carrière.

Le devis proposé est plus cher que pour 2007 mais il inclut une intervention supplémentaire.

3700 € HT répartis de la manière suivante : 78% Merey sous Montrond

Vote POUR à l'unanimité.

6/ Attribution de l'appartement communal loué actuellement à Mer et Mme Pierre Bugnet.

2 demandes d'attribution ont été faites pour ce logement conventionné.

L'appartement est attribué à Mlle Magali Nicol pour un loyer de 425.60 € hors charges mensuel :
vote POUR à l'unanimité.

7/ Mise en place de 6 caveaux 2 places par l'entreprise Prévitali Yannick pour une somme de
1212.37 € HT par caveau.

Vote POUR à l'unanimité.

8/ Présentation et attribution des budgets assainissement et général pour l'année 2008.

- ✓ Vote de la redevance assainissement : maintient des taux de redevance assainissement à l'identique de 2007 : POUR à l'unanimité.
- ✓ Vote du budget primitif d'assainissement pour 2008 : POUR à l'unanimité.
- ✓ Vote des taux d'imposition de la commune à l'identique de 2007 pour 2008 : POUR à l'unanimité.
- ✓ Vote de subventions faites à la suite de demandes d'associations :
100 € pour l'association des donneurs de sang.
25 € par enfant scolarisé dans les différents collèges d'Ornans. (325 € au total)
75 € pour l'association des amis de l'hôpital d'Ornans.
- ✓ Vote du devis Duchène pour les frais d'aménagement des abords de l'école : 9545.17 € HT soit 10973.12 € TTC : vote POUR à l'unanimité.
- ✓ Vote du budget primitif : POUR à l'unanimité

Informations diverses.

Remarque de Mer C.Coulet quant aux modalités d'aménagement du VC4 permettant d'accéder à l'auberge des Granges du Liège.

Le maire remercie le conseil et lève la séance à 1h05.

La secrétaire de séance

Le maire